

## CP LIEGE

### PV N° 15 DU 26 FEVRIER 2014

Membres présents : Mmes Joliet, Corbisier ; MM Schins, Hassé, Rowier, Vinci, Weber, Beck, Riga, Ghiezen.

Absent et excusé : M Fraiture

Invité : M. Dardinne (Parlementaire)

### Nécrologie

Nous déplorons le décès du père de l'arbitre François CHEUVART

Les membres du C.P. présentent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

- **Courrier entrant** :

1. Du Secrétariat AWBB : attestation d'arbitrage pour un candidat français désireux d'arbitrer chez nous pendant ses études.
2. Invitation aux finales de Coupes AWBB le week-end du 16 mars 2014 dans les installations du Palais du Midi à Bruxelles.

- **Communications clubs** :

- Des remarques ont été formulées concernant l'attitude déplorable du public du R.Ans BC lors d'une rencontre de jeunes le week end dernier.

1. **Coupe provinciale** :

Dûment convoqués, les représentants des clubs organisateurs des ½ et Finales des Coupes provinciales, à savoir RBC Esneux, RBC Prayon, Stavelot BC, BC Harimalia, RJS Grivegnée étant absent et excusé, ont reçu le cahier des charges nécessaire à une bonne organisation de ces événements de fin de saison. Ils ont eu l'occasion de discuter avec F. Rowier, responsable de la Coupe et les membres du C.P. pour des dernières mises au point.

2. **Projet 3 & 3**

M. Corbisier participent à des réunions et signale que le projet suit son cours.

3. **Commission technique des Jeunes**

Dans le cadre de la JRJ du 23 mars prochain, il est rappelé aux clubs que le P.C. 89 est de rigueur et peut être utilisé.

- **Communications CFA et arbitres :**

1. Reçu la News 13 du Département Arbitrage AWBB destinée aux arbitres provinciaux.
2. Suite à des menaces envers un arbitre, les désignations des arbitres sur internet n'apparaîtront plus jusqu'à nouvel ordre.
3. Un stage de formation pour les jeunes arbitres désignés en collaboration avec la CTJ est prévu le 5 mars prochain.
4. Un rappel du règlement et des indemnités prévues pour les rencontres des U12 a été envoyé à tous les arbitres. L'indemnité est de 9 euros et pas plus.

- **Divers :**

- Prochaine réunion plénière : 12 mars 2014.

S. : C. Ghiezen, Secrétaire